

TRILUX France

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLES FEMMES/HOMMES 2026 AU TITRE DES DONNEES 2025

Parallèlement à la négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle, toutes les entreprises d'au moins 50 salariés sont assujetties à une nouvelle obligation en la matière : le calcul et la publication sur son site Internet de l'Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, chaque année au plus tard le 1^{er} mars. La finalité de cet index est de réduire les écarts de rémunérations entre les deux sexes.

La méthodologie consiste à établir un index, à partir de 4 indicateurs, qui reflètent la situation des écarts de rémunération femmes-hommes dans l'entreprise, soit directement soit indirectement. Chaque indicateur est pondéré et évalué sous forme de note. La somme de ces notes permet de calculer l'index, sachant que les indicateurs calculables doivent représenter au moins 75 points pour calculer l'index.

Voici les 4 indicateurs :

1. *Écart de rémunération*
2. *Écart de taux d'augmentations individuelles*
3. *Pourcentage de salariées augmentées selon les termes de la loi, à leur retour de congés maternité ou adoption*
4. *Nombre de personne du sexe sous représenté dans les 10 rémunérations les plus hautes*

Au titre des données 2025, pour une période de référence allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, TRILUX France obtient un score global de 68 sur 100, basé sur les résultats détaillés des indicateurs ci-dessous.

Index TRILUX France : 68/100

Indicateur d'écart de rémunération : 23/40

Indicateur d'écart de taux d'augmentations : 35/35

*Indicateur retour congé maternité : **Incalculable/15***

Indicateur hautes rémunérations : 0/10

En baisse par rapport à l'année précédente, la note totale obtenue n'est ni satisfaisante ni représentative des valeurs et de la politique interne de TRILUX France. C'est pourquoi la Direction redoublera ses efforts en matière d'égalité professionnelle et mettra tout en œuvre pour améliorer son score les années prochaines et atteindre l'excellence en la matière.